

*LE MONITEUR UNIVERSEL*, 5 mars 1866, [p. 1].

Nous sommes allés voir l'autre jour au tribunal de commerce les peintures exécutées par M. Robert-Fleury. Ces toiles sont d'une grande dimension, de la dimension dite historique, et l'on n'a guère vu jusqu'à présent de M. Robert-Fleury que des tableaux de chevalet. Il arrive quelquefois qu'en changeant la taille de leurs personnages et l'échelle de leur talent, des maîtres justement célèbres perdent de leurs qualités et trahissent des faiblesses qu'on ne leur soupçonnait pas. Hâtons-nous de dire que tel n'est pas le cas de M. Robert-Fleury. Son tempérament d'artiste sain, robuste, bien trempé, sa manière mélangeant en d'excellentes proportions l'étude des maîtres et celle de la nature, son sentiment exact des réalités de l'histoire le mettent en état d'élargir son cadre sans diminuer sa force. A quoi bon, lorsque l'étendue des panneaux à remplir ne le commande pas expressément et que la peinture n'est pas liée comme ici à l'architecture, étaler sur de vastes toiles qu'on ne sait où placer, des sujets qui ne perdraient rien à être circonscrits dans des cadres plus étroits ? Est-ce que le *Charles-Quint à Saint-Just* de M. Robert-Fleury, qui peut s'accrocher au mur d'un salon moderne, n'est pas un des meilleurs, des plus profonde et des plus sérieux tableaux d'histoire de ce temps-ci ? La mélancolie du vieil empereur souffrant, morose, regrettant peut-être son abdication et s'ennuyant du cloître où il s'est confiné pour mourir, lui qui se trouvait à l'étroit dans un empire où le soleil ne se couchait jamais, n'est-elle pas rendu avec une couleur digne de Titien, le peintre ordinaire de César ?... On pourrait en dire autant du *Colloque de Poissy*, de la *Scène de l'inquisition*, du *Pillage du Ghetto*, qui offrent, sous de petites dimensions, les plus solides, les plus fermes et les plus mâles qualités de la grande peinture. Le portrait de M. Devinck, exposé au dernier Salon, montrait, si l'on avait pu en douter, à quel point M. Robert-Fleury était maître de son art et capable d'en satisfaire toutes les exigences. Quelle simplicité de pose, quelle largeur de style et de touche, quelle vie intime et puissante dans cet admirable portrait qui, à la couleur la plus vraie, joignait déjà la patine d'or des siècles et eût pu figurer dans un musée parmi les chefs-d'œuvre des maîtres ?

Les sujets traités par M. Robert-Fleury au tribunal de commerce sont de ceux qui semblent, à la lecture de leur programme, rebelles à l'art et d'une réalisation difficile en peinture. Mais il n'est pas de motif qui, étudié par un esprit intelligent et sérieux, ne trouve enfin sa forme nécessaire. Toute action humaine s'est produite sous une apparence qu'il s'agit de reconstituer par induction et de remplacer dans son milieu. C'est là la fonction de l'historien, qu'il se serve d'une plume ou d'un pinceau.

Le premier tableau a pour sujet *l'Institution des juges-consuls par le chancelier de l'Hôpital* en 1563. Au premier abord, l'imagination ne se représente pas comment cette phrase peut se traduire en peinture. La scène a dû se passer quelque part, et les documents apprennent qu'elle a eu lieu dans le palais abbatial de Saint-Magloire, rue Saint-Denis. – Voici le fond trouvé. – Une vieille salle d'architecture gothique avec ogives, fenêtres à mailles de plomb, murailles sombres, excellentes pour faire se détacher les

figures. Le chancelier de l'Hospital, après lecture de l'ordonnance du roi Charles IX par le secrétaire de la chancellerie, placé a côté de lui, adresse du haut de son estrade quelques paroles aux nouveaux magistrats, respectueusement inclinés. L'action devient plastique et sensible. La belle tête du chancelier, avec sa longue barbe, est pleine de caractère ; on sent qu'il harangue au nom d'une autorité supérieure, et l'attitude des auditeurs montre que l'institution est reçue par des cœurs reconnaissants. Ces personnages de types variés, dont l'un, maître fourreur, porte une peau de bête sur l'épaule, sont : Jean Aubry, juge, Nicolas Bourgeois, Henry Ladvocal, Claude Hervy, consuls, bonnes têtes bourgeoises pleines de sagacité, de bon sens et de prud'homie, très-capables d'exercer l'emploi qui vient de leur être confié.

Autour de l'Hospital se groupent le prévôt des marchands et quelques échevins de la bonne ville de Paris. Au fond du tableau, les marchands, avec les bannières de leurs corporations, assistent à cette cérémonie ; les poissonnières portent pour emblème un petit vaisseau doré emmanché des notes de couleur gaies et brillantes sur le fond grave de l'harmonie générale. Tout cela est peint dans une pâte solide d'un ton chaud sans être brûlé, défaut que n'évite pas toujours M. Robert-Fleury, et l'on y retrouve agrandies toutes les qualités de l'artiste.

Le second tableau a pour programme la présentation par Colbert à la signature du roi Louis XIV de l'ordonnance du commerce en 1673. Cette ordonnance déclara commun à tous les sièges des juges consuls du royaume l'édit de 1563.

Le moment choisi est celui où Colbert donne lecture de l'ordonnance au roi et à son conseil. La scène se passe dans un riche cabinet d'un luxe sévère. On aperçoit sur la muraille, dans un encadrement de sculpture, le bas d'une tapisserie des Gobelins représentant l'entrée d'Alexandre à Babylone, d'après Lebrun. Autour de la table, écoutant avec gravité la lecture faite par Colbert, sont assis des personnages tous historiques : le roi d'abord, le chancelier Letellier, Arnaud de Pomponne, le marquis de Seignelay, Louvois, Phelippeaux de la Vrillière, le marquis de Chamfort, le neveu de Colbert. M. Robert-Fleury a su donner cette collection de portraits, qu'on pourrait croire peints par Largillière ou Rigaud, cette action tranquille qui résulte de légers contrastes d'attitude dans des poses forcément semblables et qui convient admirablement à ce genre de scène. On ne saurait croire à quel point l'artiste s'est assimilé le style du temps et a su exprimer, sans emphase, la dignité majestueuse de l'époque. Son tableau, bien composé, bien dessiné, est d'une couleur excellente. Edelinck et Nanteuil l'eussent gravé de leur burin sobre, régulier et ferme.

Ces deux tableaux font face au tribunal ; sur les parois latérales, des vastes places sont réservées pour deux compositions importantes qui ne sont pas encore exécutées et qui représenteront, l'une le code de commerce rédigé

en 1807, sous Napoléon I<sup>er</sup>, Maret étant ministre et Vignon président, et l'autre, Napoléon III, visitant le tribunal de commerce en 1863.

On peut affirmer déjà, d'après les deux tableaux achevés, que rarement salle d'un édifice public aura été décorée avec plus de convenance et d'approbation. Ces panneaux font le plus grand honneur à M. Robert-Fleury, en élargissant l'horizon de son talent, si complet dans le cadre qu'il s'est choisi.

Conformément à une tradition depuis longtemps établie, les Italiens viennent de reprendre le *Don Giovanni*, de Mozart. Tandis que l'Opéra et le Théâtre-Lyrique, chacun de leur côté, appliquent toute leur activité, tous leurs soins, toute leur vénération, à la mise en scène de cette œuvre si profonde, si humaine, et, poussés par le désir du mieux, reculent chaque jour le moment où ils offriront au public le résultat de leurs travaux, les Italiens ne font point tant de façons. Le *Don Giovanni*, joué presque au pied levé, après un nombre tout à fait insuffisant de répétitions, par des chanteurs doués d'un talent que le travail en commun n'a point fondu en un tout satisfaisant, produit un effet affligeant. Seule, Adelina Patti dominait la pièce de son organe si pur, si souple, si habile à saisir les nuances de tendresse et de malice, de pureté et de coquetterie dont est fait le rôle de Zerline [Zerlina]. Delle Sedie est fort galant, trop galant même, dans le personnage de don Giovanni. Zucchini joue Leporello trop en dedans. Les ensembles ont été manqués avec une regrettable uniformité. Le trio des masques, bien facile à exécuter avec un peu d'étude, a disparu dans les flots de l'indifférence des chanteurs ; Nicolini seul s'y est fait entendre, et a transformé, pour ainsi dire, ce chef-d'œuvre en un solo. Nous n'avons rien à dire à l'orchestre ; il a préféré ne pas se faire entendre, afin qu'on ne parlât pas de lui.

M<sup>lle</sup> Mauduit continue ses débuts à l'Opéra. La représentation de la *Juive*, donnée vendredi, a permis d'apprécier encore une fois cette excellente voix, douée d'une force remarquable, surtout dans les notes élevées. M<sup>lle</sup> Mauduit est une excellente Rachel ; elle commence à s'accoutumer aux jeux de la scène et aux difficultés pratiques qui présente le vaste vaisseau de l'Opéra.

On annonce pour mercredi prochain, 7 mars, un concert qui attirera au Cirque Napoléon les amateurs de haute musique et auquel ne sauraient manquer les assidus des Concerts populaires. Ce jour-là, à deux heures, l'œuvre des Faubourgs fera exécuter par l'orchestre et les chœurs de M. Pasdeloup un programme dans lequel nous remarquons un morceau de *Lohengrin* et un autre du *Tannhauser* [Tannhäuser] de Richard Wagner ; le septuor des *Troyens* [Les Troyens à Carthage] d'Hector Berlioz ; un air de Gounod adapté sur le *Vallon* de Lamartine ; un fragment d'une composition de M. Saint-Saëns, l'organiste de la Madeleine ; un air du *Freyschütz* [Der Freischütz], chanté par M<sup>me</sup> Charton-Demeur. Faire la charité dans de pareilles conditions n'est vraiment pas pénible, et le cas serait bien choisi de

citer ce vilain mot d'égoïste : « C'est plus qu'une bonne action, c'est une bonne affaire. »

Autre solennité, plus impossible encore : le 15 de ce mois, on jouera à Saint-Eustache, au profit de l'œuvre des écoles du 2<sup>e</sup> arrondissement, la messe solennelle du *Couronnement* écrite par Liszt, et dont l'abbé vient diriger lui-même les répétitions.

*LE MONITEUR UNIVERSEL*, 5 mars 1866, [p. 1].

Journal Title: LE MONITEUR UNIVERSEL

Journal Subtitle: Journal officiel de l'Empire Français

Day of Week: Monday

Calendar Date: LUNDI 5 MARS 1866

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: 64

Year:

Series:

Pagination: [1]

Issue: Livraison du 5 mars 1866

Title of Article: FEUILLETON DU *MONITEUR* DU 5 MARS

Subtitle of Article: REVUE DES THÉÂTRES  
Peintures de M. Robert-Fleury au nouveau  
Tribunal de commerce. – THÉÂTRE IMPÉRIAL  
DE L'OPÉRA : Début de M<sup>lle</sup> Mauduit dans la  
*Juive*. – THÉÂTRE IMPÉRIAL DES ITALIENS :  
*Don Giovanni*. – Concert de l'œuvre des Faubourgs.

Signature: THÉOPHILE GAUTIER

Pseudonym:

Author: Théophile Gautier

Layout: Front-page feuilleton

Cross-reference: